

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Le Don national suisse : et nous ?* — Vaud : *Au comité central S.P.V. — Examens pédagogiques des recrues. — Un stage d'une année à la campagne. — Parlons un peu d'apprentissage.* — Neuchâtel : *S.P.N. : Compte rendu financier. — Assemblée des délégués.* — Jura : *Brèves nouvelles des sections.* — Information : *Des jeunes écrivent à des jeunes.*

Partie pédagogique : Louis Meylan : *André Bonnard : Les dieux de la Grèce.* — M. B. : *Une bibliothèque circulante pour la lecture en classe.* — Georges Durand : *Les débuts de l'allemand.* — R. Corthésy : *Instruction civique.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

LE DON NATIONAL SUISSE : ET NOUS ?

L'appel du Comité national en faveur des victimes de la guerre pénètre dans toutes nos demeures.

Il ne suffit donc pas que les Chambres, au nom du peuple suisse, aient voté l'énorme somme de 100,000,000 de francs ? — Faut-il encore que les cantons, les communes suisses, les entreprises, les sociétés, faut-il que chaque Suisse contribue à l'action massive entreprise pour atténuer, dans toute la mesure de nos moyens, les ruines accumulées par la guerre ?

Qui pourrait en douter ? La brochure accompagnant l'appel du comité national en fournit les preuves. Permettez-moi, chers collègues, de vous apporter un document de première main ; en votre nom, j'ai rencontré ces derniers jours quatre collègues français, dont trois inspecteurs d'académie, chargés chacun de la direction de 1000 à 2000 classes primaires et secondaires. L'un d'eux me confiait que ses enfants n'ont pas de souliers ; on ne trouve plus, en France, ni mouchoirs de poche, ni chemises, ni vêtements d'aucune sorte, et l'alimentation est précaire. De nos 300 collègues du territoire de Belfort, le cinquième a été sinistré, dix familles sont totalement sinistrées, privées de logis, de meubles, de tout. Les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain donnent des chiffres identiques ; dans ces trois départements, 50 de nos collègues sont totalement sinistrés... Nous représentons-nous ce que comporte de souffrances et d'angoisses, pour soi-même et pour les siens, cette expression : avoir tout perdu, non seulement ce qui fait le charme de la vie, mais tout ce qui la rend possible, ses effets personnels les plus indispensables, tout ce qu'on avait pu accumuler de biens pour assurer l'existence de sa nichée...

Inutile de reprendre les arguments de la brochure du Comité national. Nous savons tous que *nous pouvons*, que *nous devons*, que *nous voulons secourir les victimes de la guerre*, dans toute la mesure de nos moyens. Offrons sans tarder notre obole, notre sacrifice national ; la somme de nos efforts permettra d'adoucir quelque peu les souffrances des millions de victimes innocentes de la guerre !

Faut-il regretter que l'appel du Don national coïncide avec l'action décidée par l'assemblée de Neuveville en faveur des instituteurs victimes de la guerre ? On se souvient que les délégués de la S.P.R. ont pris les décisions suivantes :

1. Prélèvement d'une somme de 5000 fr. sur le Fonds de secours ;
2. Paiement, en 1944 et 1945, d'une cotisation supplémentaire de 2 fr. destinée à porter de 5 à 15,000 fr. la somme consacrée à secourir nos collègues.

Un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices ont tenu à verser plus que leur part et nous les en remercions chaleureusement. Nous prions les retardataires de s'acquitter immédiatement, afin de permettre au Comité central d'agir pendant qu'il en est temps, alors que les besoins sont encore les plus pressants.

Notre action en faveur des collègues victimes de la guerre ne saurait porter préjudice au Don national.

Partager avec ses frères de travail, comme on partage avec ses concitoyens victimes de l'incendie ou de l'inondation, c'est un geste naturel, qui va de soi. D'autres corporations l'ont fait et le feront encore.

Mais en dehors des familles d'instituteurs, il y a toute l'humanité souffrante, dont nous ne faisons pas partie, par grâce spéciale que nous devons nous efforcer de mériter.

Chers collègues genevois, vaudois, neuchâtelois, jurassiens, chers collègues de toute la Romandie, *utilisons les timbres du Don national, utilisons le chèque bleu* pour apporter notre participation maximum à l'action suisse en faveur des innombrables victimes de la guerre : *c'est à ce prix* que nous n'aurons pas à rougir de nos privilèges, en face de nos frères injustement frappés par le plus épouvantable cataclysme des temps ;

c'est à ce prix que nous pourrons reprendre, avec nos collègues de tous les pays, l'action internationale pour la paix par la justice et la vérité !

Pour le Comité central S.P.R. : Junod, président.

VAUD

AU COMITÉ CENTRAL S. P. V.

La « transmission des pouvoirs », a eu lieu, le 24 février : une cérémonie toute de dignité et de confiance.

Le président et le caissier sortant de charge font part de leurs vœux, les nouveaux élus de leur désir de servir.

Les sentiments de gratitude étant exprimés à l'égard des « Anciens », le nouveau comité, *in corpore*, se constitue :

1. *Président* : Edmond Viret, avenue d'Ouchy 57. Tél. 2 15 81.
2. *Bulletinier et vice-président* : Marcel Badan, Trélex. Tél. 9 93 84.
3. *Premier secrétaire* : René Rouilly, Cossonay. Tél. 8 03 65.
4. *Deuxième secrétaire et archiviste* : Yvonne Landry, Bière.
5. *Caissier* : Charles Meylan, Montpreveyres. Tél. 9 31 76.

Chaque samedi, à Mauborget 12, de 16 à 17 h., l'un ou l'autre de ces représentants vous recevra :

Premier samedi du mois : le président.

Deuxième samedi du mois : le premier secrétaire.

Troisième samedi du mois : le bulletinier.

Quatrième samedi du mois : le deuxième secrétaire.

Cinquième samedi du mois : le caissier.

Mauborget, le 24 février 1945.

Le Comité.

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

Des examens pédagogiques des recrues auront lieu à la caserne de Lausanne, les samedi 10 et mercredi 14 mars prochain, dès 13 h. 30. Les membres des autorités scolaires et du corps enseignant qui désireraient y assister, sont priés d'en faire la demande à M. Chantrens, instituteur, Montreux, qui enverra le laissez-passer nécessaire.

UN STAGE D'UNE ANNÉE A LA CAMPAGNE

Dans son article de décembre 1944, notre collègue Jules Guignard suggérait d'imposer un stage d'une année à la campagne aux jeunes garçons et aux jeunes filles élevés en ville, aux adolescents peu doués dont on prolonge la passivité par une neuvième et superflue année d'école.

Aucune réaction ne nous étant parvenue, on pourrait en déduire que le problème ainsi posé ne mérite pas une étude plus approfondie.

Et pourtant cette proposition arrive au moment même où la loi a reporté de 15 à 16 ans la fin de la scolarité à la ville.

Personne ne doute, en effet, de l'heureuse influence qu'exerce le travail à la campagne sur la formation de l'homme, et des garçons de quinze ans, peu disposés pour l'étude, y trouvent l'occasion de se développer certainement.

Il faut cependant, à notre point de vue, éviter à l'école de démissionner. Au contraire, elle devrait savoir s'adapter.

La situation de notre agriculture, en temps de guerre, offre des perspectives miroitantes. En sera-t-il de même après cette guerre ?

La technique transforme les moyens de travail, la machine supplée à beaucoup de bras.

Un stage d'une année à la campagne nous paraît utile à quelques-uns seulement de ces adolescents-là, à ceux, précisément, qui s'y sentent appelés ; et l'obligation, pour quelques-uns, est un danger à cause de sa partialité !

D'autres branches de notre économie intéressent les grands garçons : c'est donc à découvrir l'inclination propre à chacun que l'école pourrait vouer un plus grand effort.

Avant de procéder à cette expérience, et de la faire subir obligatoirement à une partie seulement des enfants — et qui ne sont pas les nôtres — il faut penser encore aux conséquences.

Nous faisons appel à la compétence des maîtres de dernière année : qu'ils veuillent bien exprimer leur opinion sur l'opportunité d'un projet de loi aussi exclusif.

Le problème d'un enseignement mieux accepté par les jeunes garçons de 15 ans, peu doués, scolairement parlant, reste posé : il ne saurait être résolu par des échappatoires.

C'est pourquoi nous préférons soumettre à votre jugement les suggestions de Jules Guignard — qui sont le fruit de son expérience et de son intérêt pour ses élèves — plutôt que de faire rouler cette perle pêchée dans la presse du 24 avril 1944, lors de l'offensive publicitaire de l'I. P. : « Deux catégories de jeunes gens doivent disparaître : les fluets-forts en thème, et les grands-forts et bêtes ! »

Sans commentaire !

Les maîtres d'éducation ont encore une tâche à accomplir. E. V.

PARLONS UN PEU D'APPRENTISSAGE

Dans les milieux professionnels et artisanaux, on parle beaucoup des jeunes apprentis. Tous sont d'accord d'admettre l'entrée en apprentissage dans l'année où les jeunes gens atteignent 16 ans. Me référant à mes articles précédents des *Bulletins* de décembre, je pense qu'une année à la campagne de 15 à 16 ans, que j'appellerais temps de stabilité et de réflexion, serait des plus utiles avant l'entrée en apprentissage. Les années de 16 à 20 ans seraient consacrées uniquement à la profession afin que, lors de l'entrée au service militaire, l'apprentissage soit terminé.

J'entends souvent dire : « Ils sont encore bien gamins » ou « C'est frappant ce qu'ils savent peu de choses » ou encore « Comme ils ont peu de goût et d'application ». Est-ce que l'école ne se préoccupe pas suffisamment de l'apprentissage et de l'avenir des jeunes ? Voyons un peu.

Depuis la guerre tous les maîtres ayant la responsabilité des classes de dernière année constatent que nos grands garçons sont plus difficiles à diriger, plus excités, plus instables ; il faut souvent se fâcher pour les faire obéir. A cela rien d'étonnant ; les absences répétées du père au service militaire, les difficultés matérielles dans la famille, le mécontentement général, le cinéma, la radio, sont autant de causes de l'instabilité de nos jeunes. Ce n'est donc pas entièrement de leur faute s'ils restent « gamins » jusqu'à 16 ans et plus.

En ce qui concerne le savoir, l'ordre et la propreté, constatés si faibles dans les cours professionnels, on aurait vite la tendance d'accuser les maîtres ; mais, lorsque dans les villes, le choix a été fait pour les collèges, l'École de Commerce, les classes primaires supérieures, que reste-t-il à fournir aux professions manuelles ? Vous pouvez en juger ! Quoi donc d'étonnant si nous ne pouvons pas présenter des apprentis bien équilibrés du cerveau et des mains. Nous ne pouvons pas enseigner l'intelligence.

Alors que faire ? Car avec les exigences professionnelles, les examens de fin d'apprentissage ou de maîtrise, il est indispensable d'avoir des artisans très qualifiés, connaissant à fond le métier qu'ils ont choisi,

capables de calculer leurs prix de revient, aptes à tenir une comptabilité précise, et sachant écrire correctement une lettre. De leur préparation dépendra à l'avenir les conditions nécessaires d'un bon apprentissage, sans échec.

Ce programme, en accord avec le Bureau d'orientation professionnelle, nous nous efforçons de le remplir dans les classes primaires de dernière année ; mais, malheureusement, nous n'avons pas tous les éléments pour arriver au but proposé.

Je pense alors que les élèves des classes primaires supérieures répondraient mieux aux exigences d'un bon apprentissage par leur préparation scolaire plus poussée que ceux de nos classes de dernière année. Seulement, il faudrait donner aux classes primaires supérieures une orientation nouvelle. Lorsque les parents envoient leurs enfants dans ces classes, ils les voient régents, commis postaux, commis aux C. F. F., employés dans les bureaux de l'Administration, partout où ils prévoient une retraite ; ce qui faisait dire à quelqu'un : « Ces types des prim-sup. sont tous des gaillards à tubette. » C'est là l'erreur. Si le 30 % des élèves des classes primaires supérieures entrent en apprentissage, nous estimons que c'est insuffisant. Nos classes primaires fourniront toujours des bons manœuvres, et il en faudra encore. C'est donc aux classes primaires supérieures et aux collèges à fournir des apprentis qualifiés qui deviendront de bons contremaîtres, surveillants de travaux, artisans.

Notre pays aura de plus en plus besoin d'hommes qualifiés et bien préparés pour tenir dans l'après-guerre et conserver à l'industrie suisse la renommée à laquelle elle a droit.

Jules Guignard.

Des sociologues ont cherché à découvrir les causes de ce désintéressement d'une trop forte majorité de nos jeunes gens intelligents pour les professions dites manuelles.

Elles doivent être profondes, d'ordre moral et matériel.

Le beau métier aurait-il perdu de son prestige, depuis l'introduction de la machine ? On ne le croit pas.

Serait-ce la faute de notre éducation occidentale, de celle de notre siècle ?

Des préjugés trop répandus laissent croire qu'il est des professions ennoblissantes et des métiers moins honorables. Le sens de *réussir dans la vie* s'est souvent souillé d'un matérialisme indélicat, ou bien d'orgueil...

L'esprit de l'école est fait de celui qui anime la société : elle procède de sa sagesse et de ses erreurs.

Les maîtres, à tous les degrés, signalent les mécomptes inévitables à un jeune homme mal orienté dans sa profession, mais il est souvent difficile de convaincre les parents.

Et l'introduction généralisée du travail manuel suffira-t-elle à arrêter cette glissade vers le fonctionariat ?

La complexité de la question soulevée par J. Guignard ne laissera pas de provoquer un débat intéressant.

E. V.

NEUCHATEL

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE
COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1944

I. Caisse générale

	<i>Budget 1945</i>	
a) <i>Entrées</i>		
Cotisations centrales :		
396 cotisations à 18.—	7128.—	
18 1/2 cotisations à 10.—	185.—	Fr. 7313.—
		Fr. 7400.—
Ristournes : Ass. R. C.	46.50	
Ass. Accid.	80.60	» 127.10
Administration ; part de la Caisse d'Entr'aide		» 400.—
Intérêts : Livrets d'épargne	80.90	
Titres	91.40	
Compte de chèques	2.—	» 174.30
Total des entrées	Fr. 8014.40	Fr. 7920.—
b) <i>Sorties</i>		
Assemblées	Fr. 949.40	Fr. 1000.—
Délégations et réceptions	» 335.45	» 350.—
Administration	» 1460.—	» 1460.—
Cotisations romandes :		
membres d'honneur	61.—	
membres actifs	3582.—	» 3643.—
membres actifs	3582.—	» 3800.—
Subventions :		
Exposition scolaire	250.—	
Institut J.-J. Rousseau	200.—	
Divers	105.—	» 555.—
Divers	105.—	» 600.—
Frais généraux	» 426.15	» 600.—
Fédération des fonctionnaires	» 44.40	» 200.—
Total des sorties	Fr. 7413.40	Fr. 8010.—
Total des entrées	Fr. 8014.40	
Total des sorties	» 7413.40	
Augmentation de l'actif	Fr. 601.—	

II. Caisse d'Entr'aide

a) <i>Entrées</i>	
Cotisations	
399 cotisations à 5.— pour 1944	Fr. 1995.—
1 cotisation à 5.— pour 1943	» 5.—
Don anonyme (Val-de-Travers)	» 10.—
Intérêts des titres	» 595.95
Intérêts sur livrets d'épargne	» 124.07
Intérêts sur prêts (dont 7,65 pour 1943)	» 34.—
Total des entrées	Fr. 2764.02

b) *Sorties*

Allocation à 61 collègues mobilisés	Fr. 2720.—
Secours à un collègue	» 50.—
Administration (versement à Caisse générale)	» 400.—

Total des sorties Fr. 3170.—

Total des sorties Fr. 3170.—

Total des entrées » 2764.02

Diminution de l'actif Fr. 405.98

P. S. — La souscription en faveur des instituteurs S. E. ou O. victimes de la guerre a produit Fr. 875.—, versés au trésorier de la S. P. R.

William Porret,
caissier S. P. N.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée aura lieu le *samedi 10 mars 1945*, à 14 h. 15, à Neuchâtel, Annexe du Collège des Terreaux, salle No 33, 2e étage. (Entrée par la passerelle Est).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mars 1944..
2. Appel des délégués.
3. Rapports :
 - a) Comité central ;
 - b) Caissier ;
 - c) Vérificateurs des comptes ;
 - d) Comité, caisse et vérificateurs des comptes de l'Exposition scolaire permanente.
4. Discussion et approbation de ces rapports.
5. Budgets de la S.P.N. et de l'Exposition scolaire permanente.
6. Fixation des cotisations de la S.P.N. et de la Caisse d'entr'aide.
7. Divers.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Comité central.

JURA**BRÈVES NOUVELLES DES SECTIONS**

Le dernier trimestre de l'année scolaire est aussi, chez nous, le temps où les synodes des sections battent leur plein. Dans la cité du marché-concours national s'est tenu, le 10 février dernier, l'assemblée corporative des maîtres du Haut-Plateau où l'on semble, d'après les échos, avoir souffert de l'abstentionnisme. Le jour où nous rédigeons ce papier, le monde du Vallon des horlogers s'était donné rendez-vous à Sonceboz alors qu'un communiqué nous apprenait qu'une troisième rencontre avait été fixée au samedi 3 mars à Delémont.

Aucun problème commun n'est affiché dans la « lanterne » des ordres du jour. Tout laisse prévoir qu'il n'y a pas eu ou qu'il n'y aura

pas lieu, pour les présidents, de tenir fermement en main les rênes de débats passionnés. A l'exemple de nos journaux jurassiens, nos synodes sont calmes, comme dans la chanson. Par les temps qui courent, c'est peut-être une qualité.

Une coïncidence est à relever. Le centre d'intérêt de chacune de ces rencontres est constitué par une conférence, deux sur trois, d'ordre culturel, la troisième étant pédagogique. A Saignelégier : « Une conception de l'enseignement du dessin », par Laurent Boillat, instituteur à Tramelan, artiste peintre et dessinateur qui vient de créer, entre autre, l'objet souvenir du Jura. A Sonceboz : « Perspectives internationales », par l'éminent économiste et professeur genevois W. Rappard. A Delémont : « Vicques-Petinesca-Avenches », par le Dr Rais, conservateur du Musée jurassien, qui a personnellement dirigé les fouilles dans ces trois stations. Quelques inévitables détails d'ordre administratif et les synodes auront vécu. Me permettra-t-on cette remarque : Aurions-nous quelque chose à perdre à ce que les conférences d'agrément, les sujets d'études et les cours de perfectionnement soient plus intimement unis, se complètent mieux, s'enrichissent mutuellement plutôt que de prêter le flanc à la dispersion ? Et n'est-ce pas précisément le rôle des commissions pédagogiques que d'élaborer un programme d'activité à soumettre aux sections et à la commission des cours de perfectionnement ? Je crois, pour ma part, qu'il y aurait profit à ne pas trop vivre au jour le jour et que les intéressés, membres dirigeants de nos associations, pourraient, sur ce chapitre, essayer de refaire le point.

Ad. Perrod.

INFORMATION

DES JEUNES ÉCRIVENT A DES JEUNES

Depuis la guerre, la « Correspondance internationale des jeunes », organisée par le secrétariat général de Pro Juventute, est devenue « nationale ». C'est ainsi que de jeunes Romands qui désirent parfaire leurs connaissances en langue allemande, ou qui auraient plaisir à un échange de vues en langue française, reçoivent par l'entremise de notre secrétariat des adresses de partenaires de Suisse alémanique et vice versa. Bien que limité par les événements, cet échange n'en a pas moins des avantages incontestables. Avantages linguistiques, tout d'abord, mais aussi éducatifs puisqu'il favorise la précision de la pensée et son expression. Avantages nationaux aussi, puisqu'il permet à nos jeunes de connaître d'une manière directe et personnelle la mentalité de leurs Confédérés.

Actuellement, le secrétariat dispose d'un grand nombre de demandes provenant de Suisse alémanique et il cherche des partenaires romands. Nous prions les instituteurs de bien vouloir rendre leurs élèves attentifs à cette possibilité. Nous les en remercions d'avance !

Adresser les demandes à Pro Juventute, « Correspondance internationale pour les jeunes », Stampfenbachstrasse 12, Zurich.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Pour la bibliothèque de l'instituteur

ANDRÉ BONNARD : LES DIEUX DE LA GRÈCE

Un des corollaires de ma position humaniste, c'est que tout « petit d'homme » devant être mis en possession de son patrimoine (les humanités), il n'y a entre l'école primaire et l'école secondaire qu'une différence de degré, et non de nature ; que l'intention de ces deux degrés de l'enseignement de culture est donc identique et que cet enseignement doit, par conséquent, être imparti, à ses deux degrés, dans le même esprit, par des méthodes analogues et par des maîtres qui aient bénéficié d'une culture de même sens.¹

A quoi l'on m'objecte que, dans le canton de Vaud du moins, les instituteurs primaires ignorent tout de cette civilisation gréco-latine, qui reste le fondement de toute culture approfondie de la raison et de la sensibilité. A cette objection, j'ai répondu d'avance² : Les chefs-d'œuvre de la littérature gréco-latine s'offrent à tous ceux qui désirent s'enrichir de leur richesse, s'exalter de leur suprême noblesse. Ils sont, par excellence, bien commun. « Prends et lis ! » Il existe, en effet, de presque toutes ces œuvres des traductions françaises suffisantes, pour entrer en contact informateur avec les grands thèmes humains, orchestrés dans ces poèmes ou dans ces drames. L'auteur de l'ouvrage que je signale ici aux instituteurs nous a donné, lui-même, d'exemplaires traductions du « Prométhée » d'Eschyle, de l'« Antigone » de Sophocle, de l'« Iphigénie » d'Euripide, de fragments des lyriques grecs. D'autre part, grâce aux progrès réalisés par les arts graphiques, nous pouvons de même connaître la sculpture classique, sans avoir besoin de courir les musées d'antiques : cette frise du Parthénon, ces fragments mutilés, mais encore frémissants de vie ou ces bustes-portraits dont les galeries de Rome contiennent de si remarquables séries.

Les trésors de la culture gréco-romaine sont ainsi accessibles à tous ceux qui s'en soucient ; ils ne sont pas réservés aux anciens élèves des collèges et des gymnases classiques (qui, d'ailleurs, n'y profitent pas tous) et j'ai rencontré plus d'un « scientifique » et plus d'un « primaire » qui, ayant pris la peine de lire Homère, Eschyle et Sophocle, Virgile et Lucrèce et de s'initier à cet art antique, si austère et si vivant, étaient véritablement « nourris aux humanités gréco-latines ».

Il subsistait cependant une difficulté réelle : ces œuvres baignent dans une atmosphère qui n'est plus la nôtre. La conception générale du monde et des choses que se faisaient les Anciens diffère profondément de la nôtre, par le langage tout au moins dans lequel elle s'exprime, et qui est la mythologie. Or, de cette mythologie, expression imagée de l'idée (ou plutôt des idées assez peu cohérentes et nullement systématiques) que les Anciens se faisaient de l'Univers et des forces qui le sous-tendent, de cette mythologie classique, clef des œuvres

¹ *Les humanités et la personne*, 2^{me} édition, p. 5 de l'avant-propos.

² *Ibid*, pp. 25, 26, ; cf. p. 107.

littéraires et plastiques de l'antiquité, nous n'avions jusqu'ici que des exposés indigestes, des traités scolaires, qui nous la présentaient comme chose arbitraire et morte. (Je n'excepte pas de ce jugement sévère mais fondé, la *Nouvelle mythologie illustrée*, publiée sous la direction de Jean Richepin, dont l'illustration est remarquable, mais dont le texte n'est, comme celui des mythologies scolaires, qu'exaspérée compilation.)

Mais voici que M. André Bonnard nous donne une mythologie classique¹ qui n'est plus, comme le note Charly Guyot dans *Servir*, « curiosité d'historien ou d'ethnologue », mais se présente à nous « dans sa permanente actualité, dans tout l'éclat de sa vivante poésie ». Une mythologie dont tous les traits (toutes les épithètes !) sont *directement* empruntés aux œuvres des poètes grecs, aux récits des historiens anciens, aux monuments de l'art antique ; une mythologie de première main, à la différence de celles dont je parlais tout à l'heure, compilées chez les mythographes et qui ne s'étaient jamais lavées de la poussière de l'érudition, en se plongeant dans l'eau pure des sources !

Tous ceux qui se soucient d'entrer en contact personnel et vivant avec les chefs-d'œuvre de la littérature gréco-latine, pourront donc, désormais, en aborder la lecture dans la perspective juste, sous l'éclairage qui leur confère actualité et présence :

« Le monde est peuplé de dieux. Il n'y a pas d'astre au ciel, pas de cime solitaire ou de désert de sable, pas d'abîme sous-marin que ne visite la race des dieux...

En toute portion de l'espace, en toute minute du temps, l'homme oublieux et raisonnable heurte soudain cette vie obscure qui limite la sienne et qui l'emplit...

Les monts et les bois sont habités de présences inviolables. Les arbres vivent d'une vie secrète. Sous leur écorce, l'homme attentif voit percer leur divinité menaçante. Une figure de femme au corps ligneux s'en échappe et danse avec ses sœurs dans la clairière. Une hache défend ces filles farouches de la forêt. On les entend chanter dans les cavernes de la terre, où elles tissent d'invisibles toiles. Parfois, descendues de la montagne, elles plantent autour d'un tombeau des ormes qui disent la durée d'une gloire.

L'eau et la terre se mêlent et fructifient. Des rivières ouvrent des sillons dans le sol dur, débordent en alluvions, en molles prairies. Des fleuves naissent, procréateurs comme des étalons. Ils enfantent des plaines aux profonds labours et des races de rois...

La pluie céleste pénètre le sein de la terre. Elle fait jaillir les fleurs de l'aridité du sol ; elle gonfle les fruits. Le blé et l'homme naissent de la glèbe humide et noire...

Les dieux peuplent le monde. Ils y occupent toute la place, ou presque. Ils y coudoient l'homme et le bousculent.

Hostiles, bienveillants, exigeants, indifférents — l'homme les rencontre en tout événement de sa vie.

¹ André Bonnard : *Les dieux de la Grèce. Mythologie classique* ; un volume de 330 pages, édité par Mermod, dans la Collection du bouquet.

Visibles ou invisibles, ils sont là — présence irrécusable...

A toute activité humaine — à tout individu, à tout peuple — un lot est concédé, domaine grevé de servitudes et limité par un strict bornage, mais donné à chacun en toute propriété, pour qu'il en jouisse et en dispose, pour qu'il y fasse, avec ce qu'il y trouve, sa vie. »

Ainsi, la mythologie n'est pas invention arbitraire, « littérature », au sens péjoratif où Verlaine prend ce mot ; elle est, formulée par les poètes auxquels les dieux se révèlent (c'est-à-dire apparaissent sans ces voiles, sous lesquels ils se dissimulent aux regards du vulgaire), la vérité dernière, la substance même du Réel : « Le poète ne se sert pas des dieux pour orner sa poésie. Il sert les dieux en les manifestant. Le croyant éprouve le divin, le poète l'exprime. Il raconte les dieux. »

Ces dieux qui se révèlent ainsi à lui, le poète, homme s'adressant à des hommes, les « traduit » dans le seul langage que puissent comprendre des êtres humains, leur donnant apparence et forme humaines : « Telle est la seule transcription du divin qui, loin d'offenser les dieux, leur rende hommage, en témoignant devant le vague peuple des mortels qu'ils possèdent — eux, les Dieux — l'existence la plus certaine, qu'ils sont dans le monde ce qu'il y a de plus authentique, qu'ils sont le comble de la vie.

Inventant ainsi des dieux lourds de tout le poids du sensible, leur prêtant sa propre joie d'être vivant dans un corps de chair, le poète sait qu'il ne dessert ni ne méconnaît la divinité. Il la formule dans son identité avec la vie. Le dieu se réjouit d'être ainsi raconté. Il rit de contentement quand, à ses fêtes, les poètes déroulent la dense image qu'ils ont composée de lui pour lui plaire et pour faire voir à des yeux de chair l'invisibilité de la divinité, faire saisir à des mortels son immortalité, faire luire au cœur de la souffrance humaine son éternelle félicité. »

Mais, sous cette apparence si proche et presque familière, les Dieux n'en restent pas moins lointains et enveloppés de mystère. Les grands poètes religieux de la Grèce n'ignorent pas le sentiment qui inspirait au psalmiste hébreu ce pathétique appel : « Pourquoi, ô Eternel, te tiens-tu caché ? »

« Une immense imploration de justice monte de la poésie grecque vers le trône céleste. Certains poètes affirment avec simplicité l'entière équité des dieux, et qu'il n'est pas un méchant qui leur échappe, pas un juste qu'ils ne sauvent. D'autres s'élancent vers la justice divine au travers de l'angoisse et de la révolte : ils l'affirment non plus naïvement, mais tragiquement, dans le corps à corps avec les dieux ennemis, ils la gagnent au terme du combat, ils s'y installent enfin comme dans la sérénité de l'éther... La justice est trop belle pour que Dieu ne la possède pas. Qui osera la refuser à Dieu ? Elle n'est pas seulement un don que l'homme attend des dieux, c'est un don qu'il voudrait leur faire...

Mais est-il pieux de parler ainsi ? Bien des poètes en doutent. Appartient-il à l'homme de décider des vertus divines ?... Que les dieux soient donc ce qu'ils sont ! Il n'est pas pieux de les ramener à des normes trop humaines. L'homme n'a rien à leur prescrire... Qui sait ? sans ce comportement du monde que nous appelons leur injustice, peut-être

n'y aurait-il point de grandeur humaine. Auraient-ils donc voulu que leur cruauté enfantât notre noblesse? Même s'ils ne l'ont pas voulu (et qui dira s'ils ne l'ont pas voulu?) l'homme se saisit de leur injustice comme de leur suprême bienfait.»

Ainsi, cet ordre incompréhensible du monde, l'homme ne peut que l'adorer. Et, dans cet élan désintéressé d'adoration, l'être éphémère et borné trouve — tel Job, au terme de son long débat avec Dieu — mieux que l'apaisement : le consentement joyeux à la Vie qui, si elle n'est pas pour l'homme ce qu'il souhaiterait qu'elle fût, n'en est pas moins ce qu'elle doit être : « Voici maintenant s'ouvrir, au delà du désastre humain où semble se complaire l'activité des dieux, la justesse de leur loi, la perfection de leur ordre, l'harmonie de leur sphère inaccessible. Voici se découvrir la beauté du monde. »

Imparfait, éphémère, l'homme est admis à contempler la Perfection et l'Eternel ! Il peut, dans les étroites limites de la durée qui lui est assignée, imparfait et borné comme il l'est, s'exalter, s'oublier, au spectacle de la parfaite Beauté : « C'est au séjour des dieux que le poète grec prend sa revanche sur la mort... dans l'éclat de l'Olympe où des dieux qui nous ressemblent vivent le rêve des mortels. »

Attitude de haut désintéressement, aux antipodes de la piété romaine, qui n'était qu'un commerce, au sens le plus mercantile du terme : je te donne, afin que tu me donnes ! « Les dieux ne rendent à l'homme aucun service, sinon de justifier la vie par leur radieuse existence. »

* * *

Qui prendra pour guide *Les dieux de la Grèce*, d'André Bonnard, accédera à ce plan esthétique, sur lequel ont été conçus et peuvent être véritablement assimilés (transformés en notre propre substance), les plus purs chefs-d'œuvre plastiques et poétiques : l'*Iliade* et l'*Odyssee*, ces drames grecs qui, représentés aujourd'hui, 2300 ou 2400 ans après avoir été composés, nous émeuvent et nous exaltent encore si directement, cette frise des Panathénées et ces effigies divines, à la fois si proches et si élevées au-dessus du lot assigné aux humains.

Et alors, « sculpté à la fois par l'Antiquité et par la Bible, sous la double influence de la culture classique et des livres sacrés »¹, l'instituteur, ayant « fait ses humanités », pourra, sans sortir du programme qui lui est imposé, impartir à ses élèves d'authentiques humanités. Et la culture classique, au lieu d'être ce signe de séparation, deviendra bien commun, unissant les hommes entre eux.

Louis Meylan.

UNE BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE POUR LA LECTURE EN CLASSE

Nous venions d'en parler. Nous étions dans le rectangle d'ombre projetée par le bâtiment d'école. Plus loin, sur la place éblouissante, ses élèves se hâtaient vers la ferme où les attendait leur besogne de petits paysans. Et mon collègue de me dire en les regardant s'éloigner :

¹ Alexandre Vinet : *L'éducation, la famille et la société*, p. 179.

« Comment veux-tu que nous lisions Horace et Eugénie Grandet ! Je n'ai pas le temps. Et puis il faudrait que je leur apprenne d'abord à lire. »

Cette réflexion m'a paru juste au premier abord. Puis je me suis dit qu'après tout c'était dans l'eau qu'on apprenait le mieux à nager. Enfin, s'il peut être choquant pour un esthète d'entendre lire Corneille ou Anatole France avec un savoureux accent de chez nous, il n'est pas sûr que la beauté de leurs œuvres soit ressentie plus vivement par un jeune homme à la faconde étourdissante que par un de nos élèves, moins bien doué sur le chapitre de la parole. Je serais même tenté de dire le contraire après certaines expériences. Nous admettons évidemment qu'un élève entrant en primaire supérieure n'en est plus à épeler son texte. Or, ce qui importe, ce n'est pas tant d'apprendre à nos élèves à être de brillants lecteurs, des « lecteurs de Sa Majesté » comme disait notre vénéré maître, que de les mettre en contact direct avec quelques chefs-d'œuvre, en souhaitant qu'ils y prennent goût. Un jour viendra où ces jeunes seront des hommes et des femmes abonnés à la bibliothèque de leur village. S'ils se souviennent de Daudet, Balzac, de Philippe Monnier et d'Edouard Rod, ils seront tentés de poursuivre une expérience ébauchée en classe. A ce moment, leurs expériences, leur maturité, leur permettront de découvrir des trésors qu'ils avaient à peine entrevus. Est-ce que cette orientation dans le choix des lectures ne vaut pas la peine qu'on y consacre quelques heures ? Je connais une dame française qui n'a fait que l'école primaire dans son pays. Elle me demande souvent des livres, et son choix se porte toujours sur les meilleurs auteurs français. Ce n'est pas le milieu où elle vit qui peut lui communiquer un goût, qu'elle m'a dit avoir cultivé sur les bancs de l'école. Je crois que nous pouvons en faire autant.

C'est ce qu'ont pensé les maîtres primaires supérieurs du canton de Vaud, quand ils ont décidé en 1942 la création d'une bibliothèque circulante. Moins bien lotis que les maîtres secondaires, qui peuvent simplement demander à chaque élève d'acheter les livres nécessaires, nous devons respecter la gratuité de l'enseignement. Tout en reconnaissant l'avantage d'une bibliothèque de classe, renfermant des collections de bons auteurs en nombre suffisant d'exemplaires pour que chaque élève ait le sien, ils ont estimé que ce mode de faire était très coûteux et limitait par là même le choix. En réunissant ces collections en une bibliothèque commune, on augmente le choix en réduisant les frais. Chaque classe affiliée à la bibliothèque a donc souscrit un versement initial de Fr. 25.—, qui a permis l'achat des collections. Une cotisation annuelle de Fr. 3.— sert à couvrir les frais de port et d'entretien, d'achats nouveaux.

Actuellement, après deux ans à peine d'existence, notre bibliothèque compte 34 classes affiliées, et autant de collections d'auteurs divers, du XVIIe au XIXe siècles. Chaque collection comprend 35 volumes (effectif maximum de nos classes, en général). Chaque maître s'inscrit pour quatre œuvres au cours d'une année. Le bibliothécaire établit un « tableau de circulation » selon les désirs exprimés, et la grande ronde commence.

Il y a bien eu ici et là quelques accrocs dus à la mobilisation, mais la guerre ne sera pas éternelle, du moins sous une forme aussi aiguë.

Nous croyons que des initiatives analogues pourraient être tentées avec succès entre classes primaires, et par district, par exemple. Nous pensons aux intéressantes brochures de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse, qui pourraient donner matière à de jolies collections, et à d'intéressantes lectures en classe. Nous pensons aussi à certaines de nos collections, comme les « Lettres de mon moulin » ou les « Nouvelles » de Ph. Monnier. Il est vrai que le degré supérieur de nos écoles possède un beau livre de lecture. Mais quel plaisir de connaître une histoire complète, de lire « Matteo Falcone » en entier, ou « Colomba ». Et quelle source de réflexions, sans compter le vocabulaire, les images...

Je crois être l'interprète de tous mes collègues affiliés à la bibliothèque circulante primaire supérieure, en disant ici tout le plaisir qu'on éprouve à ces lectures, et tout le profit qu'on en retire.

M. Besson.

LES DÉBUTS DE L'ALLEMAND

Pour commencer la langue allemande dans les classes primaires, le premier volume du manuel Rochat-Lohmann s'avère des plus pratiques et signifie un remarquable instrument de travail. Or, malgré ce petit chef-d'œuvre pédagogique, le démarrage ne va guère sans peine et ressemble assez volontiers au fatigant labourage de certaines leçons de chant. Au surplus, à propos de musique, un paragraphe paru dans *l'Éducateur* a expliqué pour quelles raisons je suis partisan d'une méthode basée sur l'audition et la vision simultanées des sonorités et des graphies. Et c'est pourquoi, fort des expériences faites avec le sol-fège et frappé par l'analogie des difficultés à surmonter, il m'a paru rationnel d'appliquer à l'étude de la prononciation allemande les directives suivantes :

1. Pendant les neuf ou dix premières semaines, ne pas laisser prononcer aux élèves un seul mot d'allemand.

2. Exiger que chacun suive dans le livre ce qu'il entend lire par le maître et qu'il en sache peu à peu le sens.

3. Comprendre sans le manuel les mots ou les petites phrases déjà lues précédemment.

4. Ne pas étudier quoi que ce soit à la maison, ceci pour éviter les prononciations défectueuses.

5. Écrire de temps à autre la traduction française de quelques phrases entendues deux fois chacune. (Ces petits travaux de version instantanée fournissent facilement les premières notes d'allemand.)

* * *

Les avantages de ces principes apparaissent rapidement et je me permets de citer les constatations suivantes :

a) Suppression des exercices formels de prononciation, lesquelles listes de vocables restent d'ailleurs dépourvues de sens pour le débutant et ne se révèlent attrayantes ni pour la classe ni pour son titulaire.

b) Suppression de toute audition défectueuse puisque nos apprentis-polyglottes n'entendent estropier aucune expression dans le gosier inexpérimenté d'un camarade.

c) En deux mois, acquisition involontaire de quelque cent cinquante mots de vocabulaire initial, acquisition réalisée inconsciemment par l'entraînement oral, sans effort direct de mémorisation.

d) Une heureuse atmosphère de nouveauté, due au fait que la version est plus aisée que le thème et que nos douze ans s'imaginent accomplir du premier coup des progrès considérables.

Amorcées oralement selon les indications proposées ci-dessus, les huit ou neuf premières leçons du manuel constituent une introduction très efficace et l'on pourra ensuite, au cours du troisième mois, les reprendre de façon complète en demandant aux jeunes auditeurs de prononcer alors le texte allemand avant d'en fournir la traduction. D'ailleurs, après l'imprégnation sonore effectuée pendant les deux premiers mois de septembre et octobre, la chose n'offre plus aucune difficulté et l'on peut affirmer que les trois quarts des garçons réussissent sinon à la perfection, du moins avec une correction satisfaisante. En outre, il va de soi que les exercices préliminaires de version jouent pour toutes les leçons suivantes et c'est ainsi qu'en décembre on peut entamer en bonne saison les chapitres 13 et 16 (Neige et Noël) — quitte à reprendre en mars leur contenu grammatical ou leurs éléments de conversation et de thème écrit. Ici encore, l'audition attentive des syllabes prépare l'avenir en créant des assises solides dans la mémoire, un peu comme la passivité apparente de la graine cache la formation latente de la plante.

Georges Durand.

INSTRUCTION CIVIQUE

Voici un canevas qui peut servir de résumé à plusieurs leçons sur *le rôle de l'Etat moderne*. Chacune des rubriques indiquées aura été développée en partant d'un exemple judicieux.

Fonctions de l'Etat

Il est :

1. *Soldat* (défense du territoire, etc.). — *Agent de police* (assure à l'intérieur le maintien de l'ordre). *Juge* (assure le respect des droits de chacun, règle les différends).

2. *Financier* (dispose du droit de se procurer des ressources ; obligation d'engager des dépenses dans un but d'utilité publique).

3. *Législateur et administrateur*.

4. *Entrepreneur et ingénieur*.

5. *Industriel* (fabrique d'armes, etc.) — *Commerçant* (monopole, sel, alcool, blé).

6. *Consommateur* (il s'entretient ; asiles, hôpitaux).

7. Dans ses relations avec les autres Etats, il est *négociateur, diplomate et protecteur*.

8. Il se charge :

a) dans l'ordre intellectuel : de l'enseignement, de l'encouragement ou développement des arts, etc. ;

b) dans l'ordre social :

1. de l'assistance (vieillards, malades, indigents, orphelins) ;

2. de la prévoyance (assurance) ;

3. de l'hygiène publique (santé des gens et des animaux ; vaccination ; analyse des produits alimentaires, etc.) ;

4. de la protection des travailleurs (apprentissage, chômage, office de placement).

c) dans l'ordre économique : (réglementation de la production, subventions, monopoles, contingentement, etc.).

L'Etat vise au bien de la communauté ; mais il ne peut être une providence qui détiendrait des remèdes à tous les maux. « Aide-toi, et l'Etat t'aidera ensuite, s'il le peut. »
R. Corthésy.

BIBLIOGRAPHIE

Contes finlandais, par Z. Topélius. Edit. Spes, Lausanne.

A l'heure tragique où la Finlande meurtrie panse ses blessures, il n'était pas sans intérêt de publier ces « contes finlandais » qui témoignent si bien de la haute valeur spirituelle d'un petit peuple pour lequel le nôtre éprouve une sincère sympathie. Le nom de l'auteur est resté très populaire dans la jeunesse scandinave enthousiasmée par ces récits si vivants. Les enfants suisses romands seront heureux à leur tour de posséder ce livre enchanteur.

A nos abonnés individuels

Les remboursements postaux pour les ABONNEMENTS 1945 à l'Éducateur seront expédiés le 10 mars prochain. Les abonnés qui désirent éviter les frais de port peuvent effectuer leur versement jusqu'au 7 mars à l'adresse suivante :

Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S. A. Montreux
Compte de chèques postaux Hb 379

Prière d'indiquer sur le bulletin de versement : abonnement à l'Éducateur 1945.

Institutrices des travaux à l'aiguille, donnez vos ciseaux à aiguiser au spécialiste de la partie. À l'envoi de chaque 22^{me} paire, cadeau, bonification. **L. Stuby**, coiffeur-coutellerie, **Mézières-Jorat**. Téléphone 9 31 29.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans

1937 23 élèves

1941 51 élèves

1945 88 élèves

Section B : Garçons de 10 à 15 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 33599

On trouve encore **L'ARTICLE DE QUALITÉ**

chez PIOTET - MODERN HOUSE

Chemiserie - Cravates - Chapeaux

LAUSANNE Rue de Bourg 14

Ecole BERLITZ 8, Grand-Chêne, LAUSANNE

LANGUES, SECRÉTARIAT

Enseignement individuel. Travail intensif. Diplômes

B O N

POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES
GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S. A. LAUSANNE

*Consultez-le
pour tous vos
achats!*

IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE
4000 ARTICLES DE QUALITÉ
À DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____

Adresse _____



LEONARDO DA VINCI

1452—1519

Cet artiste célèbre est généralement connu comme peintre et notamment comme le créateur d'un genre de peinture tout particulier; en effet ses œuvres représentent plus volontiers des paysages au crépuscule ou des jeunes femmes au visage souriant comme sa célèbre Mona Lisa. Cependant l'étude de ses œuvres révèle qu'il fut aussi un esprit s'occupant des choses de la Nature. On y trouve pour la première fois des représentations de cas particuliers de la chute des corps. Il émit 100 ans avant Galilée déjà, la conception que la Terre reflète sa lumière sur la lune par la constatation que peu avant ou après son renouvellement, son croissant lumineux est accompagné d'un disque pâle. Il s'occupa comme Archimède du problème se rapportant aux leviers et aux questions de mécanique. Ayant observé le mouvement des ondes de l'eau, il arriva à la conception que le son se propage dans l'air de la même manière. Il construisit et fit des plans pour des hygromètres, appareils pour la construction de miroirs concaves, machines volantes, parachutes et appareils de plongeurs. Il fit aussi des recherches sur l'anatomie du corps humain et fixa le résultat de ses travaux opérés en cachette sur un grand nombre de cadavres, au moyen de dessins faits d'après nature. Léonard de Vinci passa les trois dernières années de sa vie auprès de la cour des rois de France où il mourut en 1519.

ARTHUR UTZ ATELIERS POUR LA CONSTRUCTION D'APPAREILS DE PHYSIQUE BERNE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

**OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1945-1946
LUNDI 16 AVRIL 1945**

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **30 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2°;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3°, à condition de subir avec succès, le 16 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2°). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2°).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re}:

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES